

## **Discours introductif à la Décision modificative n°3**

**23 novembre 2020**

Chers collègues,

c'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve aujourd'hui.

Le plaisir d'être physiquement présent à cette place que je n'avais pu occuper le 26 octobre dernier pour cause de Covid.

Avant toute chose, puisque j'évoque le Covid, je tenais à dire un mot sur la gestion des conséquences de cette crise sanitaire par le Département.

Pour ce second confinement, nous nous sommes fixés un préalable simple et clair. Un cap qui est le même que celui défini en mars.

Il tient en quelques mots : Protéger la santé de nos agents, de nos usagers, tout en maintenant notre service public ouvert.

Je crois pouvoir dire que nous le faisons avec efficacité comme ce fut le cas sous la présidence d'Alain Cadec lors du 1<sup>er</sup> confinement.

Nous gérons la situation avec pragmatisme, à l'écoute des agents et de leurs représentants syndicaux dont je salue l'esprit de responsabilité, et qui je cite, reconnaissent « *que la collectivité met tout en œuvre pour que les agents passent au mieux cette pandémie nationale* ».

Je le redis clairement, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour être aux côtés de nos agents, de nos usagers et de l'ensemble des citoyens Costarmoricaïns.

C'est la raison pour laquelle nous avons notamment fait le choix de maintenir le versement de plus de 800 000€ aux collèges pour la mise en œuvre de leurs actions éducatives, ceci même si toutes n'ont pu être conduites en raison du contexte. Cela permettra à ces collèges de rattraper le temps perdu plus facilement à l'issue du confinement.

C'est également la raison pour laquelle nous maintenons notre soutien aux emplois associatifs locaux en totalité malgré le recours, parfois, au chômage partiel.

Permettez-moi d'ailleurs de faire une mise au point à ce sujet. Je le dis avec fermeté, le Département ne se désengage pas des emplois associatifs comme certains le laissent entendre. Nous poursuivons et renouvelons l'ensemble des financements des postes dès lors que les associations maintiennent les emplois.

Faire croire que l'on se désengage de ces emplois utiles aux associations c'est faire preuve de malhonnêteté intellectuelle.

C'est enfin la raison pour laquelle nous allons au-delà de nos obligations, de manière volontariste. Je pense ici au 2nd volet du plan de relance.

Nous ne pouvons nous contenter de nos compétences dans le marasme économique que nous traversons. Nous devons anticiper !

Si elle n'est pas anticipée, si nous n'agissons pas à la source, la crise économique n'est que le préambule d'une crise sociale.

Les commerces et entreprises qui risquent de mettre la clé sous la porte, ce sont les futurs chômeurs, les futures personnes en détresse sociale ou les futurs bénéficiaires du RSA de demain.

Nous ne pouvons pas être spectateurs de cette situation.

Je ne peux m'y résoudre, je ne pourrai jamais m'y résoudre.

L'anticipation, l'action massive du Département en soutien de la vie économique c'est avant tout un acte de bonne gestion.

C'est un acte de solidarité départementale mais aussi un signal fort en faveur de l'aménagement du territoire par le maintien de l'activité de proximité.

Investir maintenant c'est nous éviter des dépenses bien plus importantes dans les années à venir.

En outre soutenir l'activité localement c'est comprendre l'inquiétude des chefs d'entreprise qui subissent de plein fouet la crise et qui entendent des annonces gouvernementales qui restent sans suite.

J'ai eu l'occasion d'échanger avec beaucoup d'entre eux. Ils n'ont pas vu la couleur d'un seul euro depuis mars et sont aujourd'hui dans une situation catastrophique.

Si le chômage partiel a très bien fonctionné, il faut le reconnaître, les chefs d'entreprises ont quant à eux été abandonnés.

Je vous parle ici d'entreprises ou de commerces qui étaient très solides avant la crise.

Et puis rappelons que les dispositifs proposés ne permettent souvent qu'un apport en trésorerie. Il ne font que repousser une échéance fatidique !

Les dettes devront toujours être payées.

Au Département, sous l'impulsion d'Alain Cadec, un choix beaucoup plus courageux et ambitieux avait été fait, le choix de financer l'activité avec de l'argent réellement investi !

Pas de prêts ou d'avance de trésorerie, mais des investissements permettant de donner du travail aux entreprises tout en améliorant le cadre de vie des Costarmoricains par des projets utiles et de proximité.

Ce choix, c'est notre « plan de relance départemental », qui nous a permis d'engager d'ores et déjà 8,5M€ pour 250 projets dont 80 seront réalisés d'ici à la fin de l'année.

Alors que nous attendons encore de savoir quels seront les contours du plan de relance national, nous voyons déjà les résultats de notre dispositif. Voilà à quoi servent les collectivités, réactivité, simplicité, efficacité !  
Quand le gouvernement communique les collectivités agissent !

Nous étudierons d'ailleurs lors de cette session les modalités du 2nd appel à projets du plan de relance départemental qui permettra, je le souhaite, de limiter les conséquences de ce 2nd confinement !

L'argent que nous investissons il n'est pas virtuel ! Si nous pouvons injecter ces montants aujourd'hui c'est parce que nous gérons efficacement et avec responsabilité nos budgets depuis 2015.

A chaque budget, nous avons fait des efforts majeurs sur nos dépenses de fonctionnement pour continuer à investir massivement pour les Costarmoricaains sans augmenter les impôts d'un seul euro !

Si nous avons des marges de manœuvre pour agir c'est parce que, pour mémoire, l'endettement depuis 2015 a été réduit de près de 20M€.

Certains feront sans doute des comptes d'apothicaires pour dire le contraire, les élections s'approchant, mais les chiffres sont têtus !

En 2020 nous investirons d'ailleurs plus de 100M€.

C'est énorme en cette période de crise !

C'était un engagement qui avait été pris par Alain Cadec et notre majorité ;  
une nouvelle fois un engagement tenu !

Chers collègues,

un dernier mot concernant notre économie, comment ne pas évoquer  
l'ouverture des commerces de proximité.

Sur ce point soyons responsables, nous avons tous été les témoins de  
situations où les règles n'étaient pas respectées.

Oui il fallait prendre des mesures restrictives tout en maintenant au  
maximum la vie économique.

Je serai le premier à dénoncer l'impréparation de l'État à ce sujet et le  
sentiment d'injustice ressenti par nombre de nos concitoyens en raison des  
atermoiements du Gouvernement.

Bien sur que les choses n'ont pas été prises en main avec suffisamment de  
clarté.

Mais ne tirons pas sur l'ambulance !

Il sera temps de faire les comptes en temps voulu.

Désormais, les mesures sanitaires ayant produit leurs premiers effets, il faut penser à la suite.

Pour ma part je suis favorable à la réouverture de ces commerces dès le 27 novembre prochain si les protocoles et la situation le permettent car c'est pour eux une question de survie.

Il s'agit aussi d'une question d'équité avec les grandes surfaces et bien évidemment la vente en ligne. Si ces commerces de proximité, qui contribuent largement au lien social et à l'animation de nos communes disparaissent, il n'y aura pas de retour en arrière possible.

Il s'agit d'ailleurs d'un problème qui est accéléré avec le Covid mais qui n'est qu'une évolution des pratiques d'achat des français que nous devons là encore anticiper.

Il était indispensable de nous mobiliser collectivement pour demander cette équité.

Je ne suis pas le premier à le dire mais il faut le rappeler car de l'injustice naît la colère.

Cependant, j'en appelle à la responsabilité des élus quant à la prise d'arrêtés ne respectant pas la loi. Il me paraît nécessaire que sur ce point

nous donnions l'exemple sinon, comment les mêmes élus pourront demander ensuite à nos concitoyens de respecter leurs propres décisions.

Lorsque des positions gouvernementales sont contestables, nous devons agir avec force, avec énergie, avec détermination.

Mais nous devons agir dans le respect de la loi.

Chers collègues,

La session du jour consacrée à la décision modificative n°3 nous permettra également d'évoquer l'impact de la pandémie sur notre budget.

Je me réjouis à cet instant de la prudence dont nous avons toujours fait preuve dans nos choix budgétaires.

Heureusement que nous avons été prudents et que nous n'avons pas adossé notre Budget 2020 sur des prévisions historiques de recettes.

Heureusement que nous n'avons pas dépensé un argent virtuel comme le proposait certains.

Heureusement que nous ne gouvernons pas ce Département au doigt mouillé.

Sinon comment aurions nous pu absorber l'explosion du nombre d'allocataires du RSA de 10 % entre septembre 2019 et 2020.

Une explosion qui aurait été bien pire sans les actions du Département que j'évoquais tout à l'heure.

Je me souviens d'un Budget alternatif présenté fin 2019. A l'époque la majorité avait appelé à la prudence. Une fois de plus heureusement.

Qui aurait pu prévoir la crise du Covid 19 ?

Un adage dit que « la prudence ne prévient pas tous les malheurs, mais le défaut de prudence ne manque jamais de les attirer. »

En effet sans notre prudence, comment aurions nous pu absorber cette hausse avec les coups bas que nous subissons de la part d'un l'État mesquin qui modifie les règles du jeu quand ça l'arrange.

Je veux bien sur parler de la réforme sur le foncier bâti et l'année de référence retenue pour la compensation de TVA.

L'État change l'année de référence dans ses calculs, au gré de ses intérêts, pour faire perdre 1 Milliard d'€ aux Départements français.

1 Milliard d'€ qui sera pourtant nécessaire pour prendre en charge les futures hausses des dépenses sociales auxquelles nous serons confrontés.

Qui paiera au final ... encore et toujours les Départements.

Et tous ne pourront pas le faire !

Chers collègues,

nous avons une note positive dans ce chaos ambiant, c'est la résistance à un haut niveau de l'une de nos recettes, les DMTO.

Il s'agit d'une exception nationale inattendue liée au dynamisme immobilier en Côtes d'Armor. Un dynamisme qui souligne au passage la pertinence et l'efficacité des actions que nous avons menées depuis 2015 en faveur de l'attractivité du Département.

Ces recettes en hausse que nous constaterons aujourd'hui vont nous permettre d'absorber en partie des dépenses supplémentaires liées au Covid en 2020.

Chers collègues,

Nous aurons d'autres sujets de débat importants lors de cette session.

J'imagine que la mission d'information relative aux Services d'accompagnement et d'aide à domicile sera l'occasion d'un échange de fond et cela me convient très bien.

L'assemblée départementale est en effet le lieu adéquat pour définir ensemble les politiques publiques.

Certains choisissent d'anticiper les débats dans la presse, c'est leur choix.

Pour ma part je préfère de loin cet hémicycle.

Ce qui est certain et incontestable c'est que notre réforme des SAAD a fonctionné. Aujourd'hui, grâce à l'engagement du Département, les structures sont renforcées puisqu'aucun des 9 SAAD en situation financière ultra précaire avant la réforme ne s'est retrouvé en cessation de paiement depuis.

Je veux redire à cet instant toute notre volonté en faveur du grand âge et du handicap, en faveur des près de 20 000 personnes âgées en perte d'autonomie et des 3000 personnes en situation de handicap que le Département accompagne.

L'important sur ce dossier n'est pas le dogme, c'est le résultat et le service rendu à nos aînés, aux personnes handicapées et à leurs familles !

L'important c'est l'anticipation et c'est ce que nous faisons pour les SAAD, pour notre gestion financière, pour notre soutien à l'activité économique mais également en ce qui concerne la désertification médicale.

Bien que ce ne soient pas les Départements qui résoudront seuls ce problème une fois de plus, nous palions à l'absence de stratégie globale au niveau national.

Nous ne sommes pas seul dans cette situation.

Aujourd'hui hormis les grandes métropoles tout le monde souffre !

Enfin un dernier mot sur l'anticipation, j'ai pu lire dans la presse que l'un des groupes minoritaires de cette assemblée appelait de manière péremptoire à l'urgence de retrouver un Département à gauche !

Ceci sans vraiment expliquer pourquoi.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, l'anticipation ne doit pas empêcher la prudence.

Je retiendrai surtout de cette déclaration l'absence de remarques négatives sur l'action que est conduite par la majorité de la droite et du centre de ce Département.

Je retiendrai aussi l'absence de réponse de « toutes les forces de gauche » qui étaient appelées au rassemblement.

Chers collègues,

Vous l'avez compris, plutôt que des positions dogmatiques, je préfère le concret.

L'essence même du rôle d'élu, c'est bien de faciliter la vie des gens dans le cadre de l'intérêt général. En tout cas c'est l'objectif que je me donne et que je vous propose d'atteindre collectivement.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que nous rajoutions un rapport complémentaire à cette session.

Un rapport concernant la restauration dans les collèges.

Je vous propose que nous puissions enfin laisser le choix aux familles de laisser leurs enfants déjeuner 4 ou 5 jours à leur convenance et de mettre fin à la facturation obligatoire du mercredi pour les demi-pensionnaires.

C'est une expérimentation que je vous souhaite mettre en œuvre et qui, je le souhaite, sera pérennisée en fonction des résultats.

Enfin chers collègues, faciliter la vie des Costarmoricains, c'est aussi penser à ceux qui souffrent du contexte actuel.

Ceux qui affrontent des situations de grande détresse actuellement. C'est la raison pour laquelle je veux que nous apportions un soutien renforcé aux banques alimentaires Costarmoricaines équivalent à celui que nous avons voté lors du 1<sup>er</sup> confinement.

Je vous proposerai donc d'abonder une nouvelle fois leur dotation lors d'une prochaine séance.

L'action politique est faite de grandes décisions mais aussi de plus petites actions qui facilitent la vie au quotidien.

C'est la conjugaison de la vision et du pragmatisme, c'est la recherche de la plus grande efficacité possible avec les moyens qui nous sont confiés par les Costarmoricains.

Au final c'est pour cela que nous avons été élus.

Sachez que c'est mon but et que je sais pouvoir compter sur vous tous pour y parvenir car je connais la sincérité de votre engagement pour notre Département.

Merci de votre attention !

Romain Boutron,  
président du Département des Côtes d'Armor